



**Me BERNASCONI, Avocat associé de  
la SELARL BERNASCONI ROZET  
MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON**  
à BOURG EN BRESSE - 9, Avenue Alsace Lorraine

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**D'UN IMMEUBLE ANCIEN  
COMPOSE DE DEUX APPARTEMENTS  
Sis à REVONNAS (01250), 70 rue des Orchis -  
Hameau "Senissiat"**

**Sur la Commune de REVONNAS (01250), Hameau "Sénissiat", 70 Rue des Orchis**, une maison à usage d'habitation élevée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec terrain attenant. L'ensemble cadastrée :

- Section D numéro 85, lieudit "215 Rue de la Fontanette", pour 01 a 30 ca,
- Section D numéro 88, lieudit "70 Rue des Orchis", pour 85 ca,
- Section D numéro 89, lieudit "A Senissiat", pour 30 ca,
- Section D numéro 1264, lieudit "A Senissiat", pour 09 ca.

Immeuble très ancien composé de deux parties indépendantes : une première partie avec une entrée donnant au 70 Rue des Orchis. Une deuxième partie ayant l'entrée au 215 Rue des Fontanettes.

L'ensemble est ancien et nécessite une réfection importante.

Premier appartement : accès par le n° 70 Rue des Orchis. Au rez-de-chaussée : cuisine, salle à manger, salle de bains, WC, cellier, garage. Etat vétuste. Premier étage : 2 chambres vétustes. L'appartement est occupé par le propriétaire.

Deuxième appartement indépendant : accès par le n° 215 de la Rue des Fontanettes. Un début de réfection a été effectué, mais abandonné. Au rez-de-chaussée : cuisine, premier étage : palier, 2 chambres, WC, cuisine, salle de bains. Chauffage poêle à bois. L'appartement est actuellement inoccupé et inhabitable.

- Pour la section D n° 89 (terrain) : Emplacement situé le long de la route qui peut servir à usage de parking pour une voiture.

- Pour la section D n° 1264 : bande de terrain qui permet le passage depuis la Rue des Orchis à la Rue des Fontanettes.

## **SUR LA MISE à PRIX de 20.000 € OUTRE CHARGES**

**ADJUDICATION le MARDI 06 JUILLET 2021 à 14 HEURES**  
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier  
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE  
AU PALAIS DE JUSTICE  
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

**Visite du bien : Mercredi 23 Juin 2021 de 14 h à 15 h par SELARL AHRES  
Huissiers de Justice à BOURG EN BRESSE.**

**Pour consulter le cahier des conditions de vente**, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST de BOYSSON.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI - Tél : 04.74.45.69.23 - courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site : avoventes.fr

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN. Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour extrait,  
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI  
ROZET MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA 0787 20/05/21